



**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**  
**NUMÉRO 2024-003**

Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Casimir qui aura lieu le lundi 11 mars 2024 à 19h30, au 220, boulevard de la Montagne à Saint-Casimir (Québec), le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

**Lot 3 928 173 / 465, rue Tessier Ouest / Zone agricole Rb/a-2**

Demande numéro 2024-003, faite le 25 janvier 2024, par Mme Marie-Josée Duhamel et M. André Arcand propriétaires du lot 3 928 173 situé au 465, rue Tessier Ouest, ayant pour effet de permettre la construction d'un abri à bois d'une superficie de 16'X20', lequel sera attenant au garage isolé déjà présent de 20'X30', ce qui contrevient aux normes prescrites à la superficie maximale autorisée pour les bâtiments complémentaires à l'habitation du Règlement de zonage 139-2015.

Toute personne intéressée pourra, avant que le conseil ne prenne sa décision sur cette demande, transmettre ses commentaires par écrit avant le 6 mars 2024 16h00 à la Municipalité de Saint-Casimir 220, boulevard de la Montagne Saint-Casimir, QC G0A 3L0 ou par courriel à : [rene.savard@saint-casimir.com](mailto:rene.savard@saint-casimir.com)

**DONNÉ À SAINT-CASIMIR**, ce 30e jour de janvier 2024

René Savard  
Directeur général et greffier-trésorier